



## Un défibrillateur défaillant n'avait pu être utilisé à deux reprises en Sarthe : il en fait un film

Un défibrillateur défaillant n'avait pu être utilisé à deux reprises en Sarthe : il en fait un film En Sarthe, en 2023, deux personnes mourraient d'un arrêt cardiaque : un défibrillateur n'avait pu être utilisé, défaillant. Un scandale dénoncé par un réalisateur dans un film. L'affaire était révélée dans notre édition du vendredi 30 juin 2023. Quelques jours plus tôt, le samedi 24 juin en fin de journée, un agriculteur de Dollon, Dominique Corbin, voyait l'un de ses salariés être victime d'un malaise cardiaque sur son exploitation de cornichons. L'exploitant, par ailleurs chef du centre de secours de Saint-Michel-de-Chavaignes, avait alors tenté de réanimer son employé, en attendant l'arrivée des secours. En vain, le défibrillateur automatique externe (DAE), récupéré sur la commune voisine du Luart n'a pu fonctionner ; la batterie en avait été volée. Les défibrillateurs défaillants : « véritable scandale de santé publique » C'est cette histoire que Régis Michel, réalisateur, a décidé de raconter, dans son documentaire « Zéro battement par minute, le scandale des défibrillateurs ». « Un véritable scandale de santé publique » selon le journaliste, qui a travaillé à la télévision, pour les chaînes France 2 et France 3 mais aussi pour les émissions Thalassa et Faut pas rêver, pendant vingt-cinq ans, pour lesquels il a réalisé aux alentours de 150 films à ses dires. « La France est aujourd'hui équipée de plus de 500 000 appareils mais un grand nombre d'entre eux ne sont pas efficaces, pas en état, pas entretenus ou pas accessibles. Un scandale qui m'avait été révélé par un ami voilà une dizaine d'années. J'ai, depuis, compilé des informations », rapporte Régis Michel. Une enquête qui débute... au Luart, dans la Sarthe Qui débute son film au Luart, dans la Sarthe. Un film qu'il a proposé, en vain, à des producteurs, pour qu'ils l'évoquent à des diffuseurs. Mais aucune émission ne s'y étant intéressé, il a décidé de poster son enquête sur YouTube. Un film de 46 minutes dans lequel le journaliste tend son micro à des médecins, experts et autres élus confrontés à des arrêts cardiaques. « Des petits maires de province souvent désemparés », des élus quelque peu démunis, en somme, face à des appareils sans entretien suffisant une fois installés. À l'instar d'Alain Cruchet, au Luart. Qui, après le décès d'un homme de 56 ans, a dû affronter un autre drame, deux jours plus tard, le lundi 26 juin. Deux décès en deux jours ; le même défibrillateur en cause. Une dame a fait un malaise sur son tracteur tondeuse, au Luart. Grâce à Sauv life, l'application composée d'une communauté de citoyens volontaires à la disposition des Samu et des pompiers, quelqu'un a été prévenu pour se rendre rapidement auprès de cette personne. Mais il n'y avait plus de défibrillateur, celui de l'église étant en panne et ceux de la salle des fêtes, de la salle de sport, et du foyer logement, inaccessibles sans clef

Alain Cruchet, maire du Luart Régis Michel va plus loin : « tout cela est grotesque parce qu'on parle d'une obligation de mettre des défibrillateurs dans les ERP (Établissements recevant du public, ndlr) par exemple mais on n'a jamais évoqué de mettre en place un programme de formation au massage cardiaque, avant même d'installer des appareils ! » Le réalisateur insiste : « il n'y avait que 8 % des gens sauvés au début de l'installation des défibrillateurs, en 2007, ces chiffres n'ont pas évolué, il n'y a toujours que 8 % de personnes sauvées. » Un appel lancé à la journaliste d'investigation Élise Lucet Selon lui, il s'agit là d'un scandale à tiroirs puisque dans des immeubles HLM, « il n'y a pas d'appareil, parce que les bailleurs sociaux ne veulent pas les prendre en charge mais on en trouve dans les églises, qui ne sont bien souvent ouvertes que pendant les offices ». Son film, Régis Michel l'a tourné, et monté seul. Mais il espère que certains s'y intéresseront. « Non pas pour me l'acheter. Mais j'aimerais qu'une Élise Lucet (journaliste d'investigation, ndlr) s'y intéresse, du moins à l'enquête, parce qu'il est temps d'arrêter le massacre, tout ça coûte très cher ! » Pratique : pour découvrir le film documentaire de Régis Michel, « Zéro battement par minute » : le scandale des défibrillateurs. #Santé